



Le 20 décembre 2013

Diffusion :

GX Technology Canada Ltd. Levé sismique 2D, gravimétrique et magnétique marin GrandSPAN, 2014 à 2018, Début de l'évaluation environnementale (EE)

Le 3 décembre 2013, GX Technology Canada Ltd. (GXT) a soumis à Canada – Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) une description de projet pour un levé sismique 2D, gravimétrique et magnétique. C-TNLOHE a déterminé que le projet nécessitera une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve* et de l'alinéa 134(1)a) de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*, ci-après appelées Lois de mise en œuvre des Accords.

La description du projet ci-jointe décrit les activités proposées pour le programme. GXT propose de mener des levés 2D, gravimétriques et magnétiques dans les parties sud et est de la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador.

C-TNLOHE a déterminé que votre agence dispose d'experts en environnement ou en pêche qui sont nécessaires à la réalisation de cette évaluation.

La présente lettre vise, conformément aux *Lois de mise en œuvre des Accords*, à déterminer les ministères ou les organismes qui pourraient avoir une expertise; établir un calendrier pour effectuer un examen préalable; et obtenir des commentaires sur l'ébauche du document de détermination de la portée ci-joint.

Moment de l'évaluation

C-TNLOHE demande que l'examen préalable soit réalisé le plus rapidement possible et propose le calendrier suivant :

Demande d'expertise	Réponse d'ici le 10 janvier 2014
Examen de l'ébauche de l'EE	Réponse environ 6 semaines après la réception du document.
Examen de l'EE révisée ou addendum, au besoin	Réponse environ 3 semaines après la réception du document.
Préparation de la décision d'EE	3 semaines (peut débuter pendant l'examen de l'EE finale ou de l'addenda); comprend l'examen de toutes les ébauches.

Conformément aux *Lois de mise en œuvre des Accords*, C-TNLOHE vous demande d'examiner les informations ci-jointes et de l'informer de votre décision d'ici le **10 janvier 2014**. Si vous déterminez que vous êtes pourvu des connaissances voulues, veuillez informer C-TNLOHE de la nature de ces connaissances et de la personne avec qui communiquer pour obtenir de l'aide au plus tard le **10 janvier 2014**.

En l'absence de réponse de votre part à la date indiquée ci-dessus, C-TNLOHE considérera que votre ministère ou organisme n'est pas en possession de renseignements ou de connaissances spécialisées ou d'expert.

Espèces en péril — Paragraphe 79(1) Notification du ministre compétent

Aux termes du paragraphe 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*, C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes visées par l'annexe 1 sont susceptibles de se trouver dans la zone de projet relevant de la compétence de C-TNLOHE. Une détermination de la possibilité d'effets négatifs sur ces espèces sera effectuée pendant le processus d'examen préalable.

Espèces en péril : Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)
Rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*)
Baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*)
Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)
Grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*)

Espèces menacées : Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)
Loup tacheté (*Anarhichas minor*)

Espèces préoccupantes : Loup atlantique (*Anarhichas lupus*)
Rorqual commun (*Balenoptera physalus*)
Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur les renseignements annexés ou si vous souhaitez discuter de ce qui précède, vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel au <dhicks@cnlopb.nl.ca>.

Meilleures salutations,

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks
Analyste environnemental

Pièces jointes

c. c. D. Burley
E. Young

DIFFUSION :

Organismes fédéraux	
M. Jason Kelly Pêches et Océans Canada Case postale 5667 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	M. Jerry Pulchan Environnement Canada Bureau de district de Terre-Neuve 6, rue Bruce, Mount Pearl (T.-N.-L.) A1N 4T3
M. Randy Decker Transports Canada C. P. 1300 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	Mme Allison Denning Santé Canada Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs Bureau 1625, 1505, rue Barrington Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3Y6
Mme Carol Lee Giffin Défense nationale C. P. 99000 Succ. Forces Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5X5	Mme Angela Donato Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 3 ^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Elizabeth MacDonald Conseillère, Affaires environnementales Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers 18 ^e étage, TD Place, 1791, rue Barrington Halifax (N.-É.) B3J 3K9	
Organismes provinciaux	
M. Bas Cleary Ministère de l'Environnement et de la Conservation C. P. 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6	M. Tom Dooley Ministère des Pêches et de l'Aquaculture Case postale 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6
M. Fred Allen Ministère des Ressources naturelles C. P. 8700 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 4J6	